

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 39 (1991)

Artikel: Empreintes de sceaux et administration à Kerma (Kerma Classique)
Autor: Gratien, Brigitte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Empreintes de sceaux et administration à Kerma (Kerma Classique)

Par Brigitte GRATIEN

La Mission archéologique de l'Université de Genève a découvert, lors de la campagne 1990-1991, quelques empreintes de sceaux sur le sol et dans les fondations de magasins arasés, situés à quelque distance de la deffufa occidentale. La stratigraphie ne peut apporter aucune aide pour leur datation ; la céramique remonte à la fin du Kerma Classique. Cependant, treize d'entre elles sont suffisamment bien conservées pour en permettre l'étude.

Cette trouvaille n'est pas la première en son genre à Kerma ; G.A. Reisner avait mis au jour plusieurs centaines de ces objets dans les puits-magasins accolés à la deffufa occidentale, des empreintes qui avaient été appliquées sur des corbeilles ou des coffres en bois ; d'autres provenaient de l'entrée de la chapelle funéraire K XI dont elles devaient sceller la porte¹. Elles ne portaient toutefois aucun titre, et la plupart devaient avoir été apposées par des fonctionnaires locaux qui ne possédaient qu'un sceau gravé de motifs géométriques ; quelques-unes, notamment celles ornées de figures ou d'animaux héraldiques, sinon de spirales et de symboles prophylactiques, appartiennent à un type bien connu dans le monde égyptien de la Deuxième Période Intermédiaire. En outre, de nombreux cachets, trop érodés pour être lisibles, avaient été jetés dans les fossés du Kerma Classique de la ville antique².

Ces découvertes soulèvent le problème de l'existence d'une administration locale, développée et organisée, et de la continuité des relations diplomatiques et commerciales entre l'Égypte thébaine et le pays de Kouch au Kerma Classique.

Description des empreintes

Les treize empreintes présentées ici ont été laissées par huit sceaux différents ; en effet, l'empreinte n° 1 a été retrouvée en quatre exemplaires et l'empreinte n° 2 en trois exemplaires, ce qui confirme le caractère non aléatoire de ces trouvailles et l'existence dans les environs d'un centre administratif important.

Dans tous les cas, la pâte sigillaire est assez grossière et hétérogène, d'une uniforme couleur gris moyen ; elle est composée de limon filtré mais dans lequel subsistent encore en grande quantité des grains de quartz roulés, de

nombreuses particules de mica, des coquillages broyés, et parfois des granules de chamotte et de charbon de bois, quand ce ne sont pas des débris végétaux ou des fragments de roche.

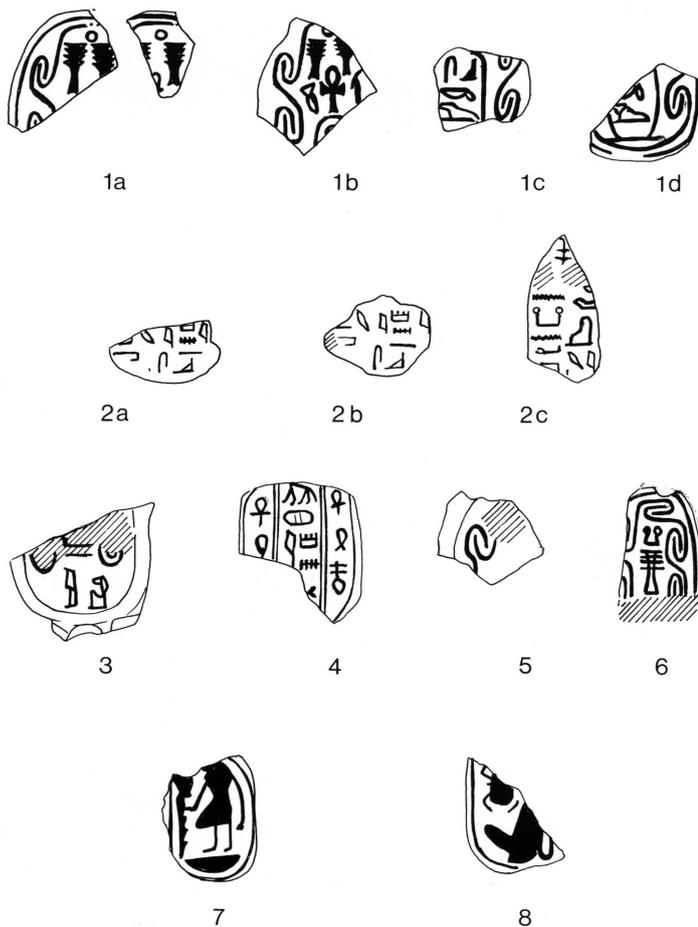
A chaque fois que l'empreinte du support était identifiable, le sceau avait été apposé sur un petit verrou ligaturé, semblable à ceux qui fermaient les coffres en bois dont il avait gardé la trace (n°s 1a et d, 2a, 4, 6, 7 et 8) ; seule l'impression du lien était parfois conservée (n°s 2b et c, 3). Selon une habitude bien connue par ailleurs, le cachet a pu être appliqué plusieurs fois sur le scellé par le fonctionnaire en charge de la fermeture ou de l'expédition du colis, ainsi par deux fois en 1a. Le sceau lui-même était généralement un scaraboïde, parfois enchassé dans une bague (n°s 3 et 5) (fig. 1).

Empreinte n° 1 : ce sceau, d'assez grande taille (3 cm environ), a pu être reconstitué dans son entier ; il est bordé de spirales allongées, d'un type fréquemment utilisé sur les sceaux administratifs de la XII^e dynastie à la Deuxième Période Intermédiaire³. L'inscription est de toute première importance puisqu'elle donne le nom d'un roi *Dd.^cnb^c-R^c*, entouré de signes *w3d* et *w3s*, qui précède celui de *Sbk* inscrit dans un cartouche.

On connaît le roi Djedankhrê-Mentouemsaf, célèbre par un relief de Gébélein⁴ et deux scarabées où le nom royal est inscrit dans un cartouche au centre de spirales différentes des nôtres⁵. Aucun monument ne mentionne un roi Djedankhrê-Sobek⁶. Le pharaon Djedankhrê-Mentouemsaf n'apparaît pas sur les listes conservées du Papyrus Royal de Turin⁷ ; on le classe, par comparaison de son prénom avec ceux de Didoumès I et de Didoumès II, ainsi que par une dispersion identique de leurs monuments, à l'extrême fin de la XIII^e dynastie⁸, probablement l'un des dynastes qui a gouverné la région de Gébélein⁹.

Ces indications, si elles ne nous autorisent pas à identifier le personnage mentionné sur notre sceau, permettent cependant de dater l'empreinte de Kerma, par comparaison, de l'extrême fin de la XIII^e dynastie.

Empreinte n° 2 : trois fragments laissés par une même matrice, sans ligne de bordure, portent une formule funéraire [*h̄tp d̄t̄*] *nsw ///* *nb (?) B̄h [dt̄] n k3 n ỉry.^ct Imn̄i-snb¹⁰*. Les signes sont très serrés et de petite taille.



1. Empreintes de sceaux retrouvées dans les bâtiments résidentiels. Ech. 1 : 1.

On connaît le nom *Imni*, seul ou suivi de *nhw*, et celui de *Imny-snb*, tous datés du Moyen Empire¹¹. Le titre *iry-t*, « magasinier », est très largement répandu dès le règne d'Amenemhat III ; il apparaît très fréquemment sur les empreintes de la fin du Moyen Empire tant en Nubie qu'à Kahoun ou Abydos, souvent seul, comme ici, sans que le département ou l'institution desquels il dépend ne soient cités¹². En tant que serviteur royal, il est appointé à un local, le *šn^cw*, ou à l'une de ses sections, ou encore au Trésor ; il peut enfin accompagner les expéditions. La présence d'un tel sceau en Nubie n'est donc pas exceptionnelle.

Empreinte n° 3 : ce sceau enchassé dans une bague dont le chaton a laissé sa marque ne nous livre que la fin d'un nom propre */// i*, encadré soit par des signes *nfr*, soit

par deux spirales. Ce nom, comme ses composés, est porté au Moyen Empire dans la quasi-totalité des exemples connus¹³.

Empreinte n° 4 : nouvel exemple d'un sceau administratif, elle est divisée en trois colonnes séparées par une double ligne : les deux côtés comportent symétriquement les signes symboliques *nh*, *hs* et *nfr* ; au centre, on peut lire l'inscription *s3b nhn [s3]-Imn*. Cette disposition, par comparaison avec les sceaux royaux, est caractéristique des XV^e et XVI^e dynasties (Seuserenrê Chian, Sheshi-Maaibrê, Amou)¹⁴. Le nom propre *S3-Imn* — ainsi permet de le restituer l'extrémité de la queue de l'oiseau —, est donné tant au Moyen qu'au Nouvel Empire¹⁵.

Le titre *s3b iry Nhn*, « dignitaire, préposé à Nekhen », est porté par des responsables locaux extérieurs au palais, d'un rang élevé, qui exercent une fonction militaire et judiciaire¹⁶, une fonction réelle à partir de la XII^e dynastie et encore à la XVII^e dynastie et qui ont laissé de nombreux sceaux ; certains d'entre eux ont exercé des responsabilités sur la deuxième cataracte (responsable d'un relevé de la hauteur des eaux du Nil, co-destinataire de la dépêche de Semneh n° 6 qui résidait à Koummeh, propriétaires de sceaux). L'écriture *s3b Nhn* est rare¹⁷ mais elle apparaît par trois fois à Bouhen, à la Deuxième Période Intermédiaire, et notamment sur la stèle de Sebekemheb II, le père de Sepedher¹⁸ ; ce titre serait-il une déformation nubienne de *s3b iry Nhn* ?

Empreinte n° 5 : ce fragment ne porte qu'une spirale qui borde habituellement le sceau d'un fonctionnaire¹⁹, ici imprimée avec un scaraboïde enchassé dans une monture.

Empreinte n° 6 : ce cachet est gravé des signes prophylactiques *k3* et *dd* entourés de spirales allongées, selon un modèle très apprécié dès la XII^e dynastie²⁰ et retrouvé fréquemment tant sur les sites égyptiens de Basse Nubie, qu'à Kerma même ou en Egypte dans les niveaux de la fin du Moyen Empire.

Empreinte n° 7 : cet exemplaire, comme le suivant, appartient à la catégorie des sceaux en creux, bien connue à l'époque hyksôs, mais qui apparaît quelque temps auparavant²¹. Ici, l'empreinte porte la représentation d'un personnage sur un signe *nb*, marchand, vêtu d'un long pagne, bras gauche le long du corps, bras droit tenant une canne surmontée du cobra²². G.A. Reisner avait découvert à Kerma des modèles proches de celui-ci et du suivant tant parmi les scarabées de la nécropole du Kerma Classique qu'au milieu des empreintes de K I²³.

Empreinte n° 8 : le dernier fragment figure en relief un animal héraldique (un lion ?) accompagné du signe *hpr*²⁴.

D'après les arguments énumérés ci-dessus, l'on peut dater les empreintes de Kerma, tant par le style que par comparaison avec les scarabées royaux, d'une période qui s'étend de la fin de la XIII^e dynastie à la fin de la Deuxième Période Intermédiaire. Toutefois, une incertitude demeure quant à leur lieu d'origine ; trois hypothèses sont envisageables : l'Égypte, la Basse Nubie et la deuxième cataracte, ou Kerma même. Il semble peu vraisemblable que les coffres aient été envoyés des établissements urbains égyptiens de Nubie, où, à l'exception des cachets décorés de signes prophylactiques, le style des empreintes est très différent ; ces dernières, datées de la XII^e et de la XIII^e dynasties, sont antérieures à celles de Kerma. Nous ignorons quasiment tout du fonctionnement de leur administration par la suite avant leur occupation par le roi de Kouch.

En revanche, les découvertes faites par Charles Bonnet et George A. Reisner prouvent que l'administration s'était développée à Kerma, du moins au Kerma Classique et, semble-t-il, suivant le modèle égyptien et en utilisant la langue égyptienne. L'on sait que les portes des édifices, celles de K XI pour le moins, étaient régulièrement scellées, et que les biens circulaient dans des colis eux aussi estampillés. Mais jusqu'à présent les trouvailles de cachets qui avaient appartenu à des fonctionnaires étaient inexistantes sur ce site ; l'on pouvait expliquer la présence, exceptionnelle, de scarabées avec titre dans les tombes dès le Kerma Moyen (du Moyen Empire) comme résultats de pillages ou à la suite de l'acquisition auprès des Égyptiens de ces objets inutilisables sauf par leur premier propriétaire. La majorité des cachets retrouvés en K I et K XI portent d'ailleurs des motifs géométriques qui ont vraisemblablement été appliqués par des matrices de type

scaraboïde en terre cuite fabriquées localement et dont quelques-unes ont été retrouvées sur place²⁵.

Que les coffres proviennent d'Égypte ou de la région de la troisième cataracte, il existait à Kerma, de toute manière, à la fin du Moyen Empire et à la Deuxième Période Intermédiaire, une organisation structurée et centralisée, calquée sur le modèle égyptien, où des fonctionnaires connaissant très certainement la langue égyptienne, sinon des Égyptiens²⁶, contrôlaient la circulation des objets ; il en était ainsi dans les ateliers et entrepôts du centre religieux, ou dans le bâtiment administratif sur le sol duquel ont été recueillis les échantillons décrits ci-dessus. Ces activités ne sont pas épisodiques puisque, sur huit empreintes, l'une a été laissée par un « sceau royal », quatre par des sceaux avec titres ; deux d'entre elles ont d'ailleurs été retrouvées respectivement en quatre et trois exemplaires, ce qui prouve un suivi dans les échanges.

Cependant, rien ne permet encore jusqu'à présent d'affirmer une origine locale de ces empreintes ; au contraire, il est vraisemblable qu'une partie d'entre elles étaient appliquées sur des colis en provenance d'Égypte, de Haute Égypte plutôt que de la région de Licht, d'après le nom Djedankhrê. Les trois noms de fonctionnaires qui nous sont parvenus sont égyptiens et deux d'entre eux formés sur le nom du dieu Amon.

Les empreintes dont il est question ici doivent être rapprochées des sceaux aux noms de Maaibrê, Sheshi et de Yaqoub Hor mis au jour au début du siècle à Kerma, ainsi que du bassin au nom de Didoumès car elles leur sont de peu contemporaines. A la fin de la XIII^e et au début de la XV^e dynastie, le pays de Kouch poursuivait donc ses relations tant avec la région thébaine qu'avec le Delta, alors qu'il avait probablement déjà pris le contrôle de la Basse Nubie.

¹ G.A. REISNER, *Excavations at Kerma*, Boston, 1923 : part. I-III, pp. 38 et 265, pl. 2 et 3 ; part. IV-V, p. 70 ss. ; Ch. BONNET, *Kerma, royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 49.

² Ch. BONNET, communication personnelle.

³ Ainsi dans les forteresses nubiennes au Moyen Empire ; type 7 B3 (ii)a de Tufnell = O. TUFNELL, *Studies on scarab seals. Volume two: scarab seals and their contribution to history in the early second millennium B.C.*, Warminster, 1984, p. 129.

⁴ G. DARESSY, « Notes et remarques », *RT* XX, 1898, p. 72.

⁵ P.E. NEWBERRY, *Ancient Egyptian scarabs*, Chicago, 2nd ed., 1979, p. 123, pl. X, 25 et 26 ; O. TUFNELL, *op. cit.*, p. 160, pl. LVI, 3202 et 3203 = University College n° 11225 (Fl. PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, Londres, 1917, pl. XI 11 E) et British Museum n° 40687 (H.R. HALL, *Catalogue of Egyptian scarabs... in the British Museum. I : Royal scarabs*, Londres, 1913, 230).

⁶ O. Tufnell a publié un scarabée s3 r^c (*Sbk*), dans un cartouche, avec des spirales identiques à celles de Kerma, et daté des XIII^e-XV^e dynasties = BM 66154 (*op. cit.*, pl. LXIV, n° 3531).

⁷ Peut-être dans A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, pl. III, VII, 13 ou VIII, 27 (?).

⁸ J. von BECKERATH, *Untersuchungen zur politischen Geschichte der Zweiten Zwischenzeit in Ägypten*, *Ägyptologische Forschungen*, 1965, p. 256 H : à la fin de la XIII^e dynastie ; H. GAUTHIER, *LdR* II, p. 53, n° 56 ; E. DRIOTON-J. VANDIER, *Les peuples de l'Orient méditerranéen. II. L'Égypte*, 3^e éd., 1952, pp. 288 et 630 = 29^e roi de la XIII^e dynastie ; N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 546.

⁹ Selon Hayes et pour les mêmes raisons, il s'agirait d'un roi de Haute Égypte, vassal des Hyksôs, régnant sur quelques nomes ou une ville (W.C. HAYES, *Egypt from the death of Ammenemes III to*

Sequenre II, CAH II, 3rd ed., Cambridge, 1973, pp. 53 et 818). Rappelons que des vases portant le cartouche de Didoumès I ou II ont été mis au jour à Kerma dans le tumulus K XVI par Reisner (G.A. REISNER, *Excavations at Kerma*, part. IV-V, Boston, 1923, p. 517).

¹⁰ Il est possible de voir à la fin de la deuxième ligne le début du signe *nb*, qui précède le signe *hb*; la formule, quoique de manière inhabituelle, pourrait ainsi être dédiée à Horus de Behedet, et l'empreinte originale d'Égypte. Le signe qui suit *[t]* n'est pas identifié mais pourrait être le *t* de *ct*.

¹¹ H. RANKE, *Die ägyptische Personennamen*, Glückstadt, 3 vol. = RPVI, 31, 10 et 11; 32, 2 et suiv.

¹² W. Ward en cite de nombreux cas (W. WARD, *Index of Egyptian administrative and religious titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, n° 452), parmi lesquels 29 propriétaires d'un sceau; cf. également G.T. MARTIN, *Egyptian administrative and private-names seals*, Oxford, 1971, nos 1485, 1486; en outre, vingt-deux empreintes avec ce titre ont été découvertes à Mirgissa, sur la deuxième cataracte; d'autres magasiniers ont laissé leurs noms sur les stèles et les rochers de Semneh-Koummeh, Uronarti, Abousir...

¹³ RPVI, 8, 10.

¹⁴ O. TUFNELL, *op. cit.*, pp. 122 et 165, classe 3 E 1.

¹⁵ RPVI, 280, 22.

¹⁶ D. FRANKE, « Ursprung und Bedeutung der Titelsequenz *s3b R3-Nḥn* », SAK 11, 1986, p. 216.

¹⁷ G.T. MARTIN, *op. cit.*, nos 1307, 1417.

¹⁸ Stèle Kh. Mus. 370, milieu 2PI; stèle de Khartoum, sans numéro, fin 2PI; stèle Kh. Mus. 366, fin 2PI (H.S. SMITH, *The fortress of Bubon. The inscriptions*, Londres, 1976, pp. 44, 46 et 48, pl. LXX, 2 et 4).

¹⁹ O. TUFNELL, *op. cit.*, p. 129, classe 7 B 3 (ii)a, comme l'empreinte n° 1).

²⁰ O. TUFNELL, *op. cit.*, p. 128 et pl. XXIX, classe 7 A 2a.

²¹ Elle est contemporaine des sceaux Maaibrè-Sheshi (H. STÖCK, *Studien zur Geschichte und Archäologie der 13. bis 17. Dynastie Ägyptens*, *Ägyptologische Forschungen* 12, Glückstadt-Hamburg, 1942, p. 28).

²² O. TUFNELL, *op. cit.*, p. 134, pl. XLIV, classe 10 A 2.

²³ G.A. REISNER, *op. cit.*, vol. I, pl. 3, 2; vol. II, p. 76, fig. 169, n° 97; pl. 40, 2, 7 et pl. 42, 1, 25-9 et réserves du Museum of Fine Arts de Boston.

²⁴ O. TUFNELL, *op. cit.*, classe 9.

²⁵ B. GRATIEN, dans: Ch. BONNET, *Kerma, royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 99 et, par exemple, p. 163, n° 67.

²⁶ Sa-Imen, *s3b Nḥn* comme certains des dignitaires de Bouhen, pourrait être l'un de ceux-là.